

COLOMBY

Sommaire

Identité, Toponymie page 1
 Un peu d'histoire ... à savoir page 1...
 Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire page 3...
 Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :
 Eglise page 4...
 Presbytère - Mairie page 6...
 Le Breuil page 6...
 Cul-de-Fer page 7...
 Bricquehoulle page 7...
 La Baronnie page 8...
 La Varangerie page 9...
 La Bertrannerie page 9...
 La Richeronnerie page 10...
 La Conseillère page 10...

La Hanodière page 10...
 La Bijude page 11...
 Moulins à eau :
 Histoire des moulins à eau page 11...
 Moulin de Colomby page 12...
 Moulin « La Perruque » page 12
 Moulin du Cul-de-Fer et les petits ponts romains p13
 Cours d'eau page 13...
 Lavoirs, Fontaines, Etangs page 14...
 Croix de chemin page 14...
 Communes limitrophes & plans page 15...
 Randonner à Colomby page 16...
 Sources page 16...

Identité, toponymie

Colomby appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au Canton de Bricquebec (anciennement du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte) et appartenait à la Communauté de communes du Cœur du Cotentin jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Colomby appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Colomby se nomment les Colombiais(es)

Colomby compte 550 habitants (recensement 2019) sur une superficie de 11.16 km² soit 47.3 hab. / km². (83,2 pour la Manche, 111,2 pour la Normandie et 105.9 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Columbeio* (1100-1110-1264- vers 1280), *Columbie* (1330), *Columbeium* (1351-1352), *Couloby* (1635), *Colomby* (1661).

Toponyme gallo-romain *Colombiacu*, formé avec le suffixe gallo-romain *-iacu* ajouté à un nom de personne. Le premier élément est apparemment l'anthroponyme (nom de personne) gallo-romain *Columbus*, d'où le sens global de « (domaine rural) de Columbus ». Ce type toponymique se rencontre une autre fois en Normandie (Colomby-sur-Thau, Calvados) et ailleurs en France sous la forme Coulombly (Pas-de-Calais).

Cette interprétation est celle d'Albert Dauzat (1877-1955), linguiste, reprise par René Lepelley (1925-2011), linguiste, puis François de Beaurepaire (Historien et chercheur, passionné par la toponymie, qui a écrit un ouvrage de référence « *les noms des communes et anciennes de la Manche* »). Il donne pour origine le dérivé du nom de domaine gallo-romain *Columbiacum*, formé avec le nom d'homme latin et chrétien *-Columbus* « Pigeon »...

Un peu d'histoire ... à savoir

✓ La paroisse de Colomby relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-L'Abbé.

✓ A Colomby, on trouve les traces de l'ancienne voie romaine allant d'Alleaume à Coutances. Cette voie romaine appelée VR20, empruntait pour sa section *Alauna-Cosedia* (Valognes-Coutances) les ponts romains enjambant le Merderet (les petits ponts du cul-de-fer), au nord-est de la commune.

Alauna, principal relais local de l'itinéraire d'Antonin, a très probablement occupé le rang de capitale

des Unelles durant le Haut-Empire romain. Ce n'est qu'ensuite que le centre administratif du territoire se serait déplacé à *Crociatonum* (Saint-Comes-du-Mont/Carentan ou plutôt Sainte-Mère-Eglise), traduisant un repli stratégique vers la base du Cotentin.

Cosedia (Coutances), site de hauteur, siège de garnison, offrant les meilleures qualités défensives, rebaptisée *Constancia* sous l'empereur Constance, n'aurait enfin acquis son statut de capitale qu'à l'extrême fin du III^e siècle ou au début du IV^e siècle. L'érection de Coutances au rang de chef lieu de Cité coïnciderait aussi avec la fortification de *Coriallo*, l'actuelle Cherbourg, où des fouilles archéologiques ont révélé les vestiges d'un *castrum* du bas Empire.

✓ Dans la nuit du 10 novembre 1839, Jean-Baptiste Desmares, 41 ans, sabotier à Colomby, assassine sa voisine, Jeanne Montcuit, à coups de hache dans la tête, pour ne pas avoir à rembourser l'argent qu'il lui devait. Cette affaire criminelle fut jugée à la cour d'assises de la Manche, à Coutances, en juillet 1836. Il est condamné



à mort le 02 juillet 1840 et sera guillotiné le 31 décembre suivant. Tandis que son épouse Victoire Travert sera acquittée.

✓ Pendant la dernière guerre, un aérodrome provisoire (A24) a été construit du 4 au 9 juillet 1944, par le 830^e EAB de la 9th US Air Force pour acheminer le matériel de la 3^e Armée de Patton. Long de 664 m sur 66 m de large, sans revêtement, il restera en activité jusqu'en août 1945.

Depuis le D-Day, l'augmentation croissante des forces américaines imposait qu'un nouveau groupe d'armée soit créé, sous commandement américain. Ce qui, d'ailleurs, avait été décidé au préalable au débarquement. Patton s'est donc vu confié la III^{ème} armée après avoir commandé le VIII^{ème} corps pendant l'opération Cobra...



Patton et l'insigne de la 3^{ème} armée US

✓ En mai 1944, un aviateur américain est hébergé à Colomby chez Paul Dennebouy, cultivateur. Prévenu de la présence de cet aviateur, Gaston Picot, responsable du réseau « Saint-Jacques » (réseau de renseignements très efficace du département de la Manche) dans le canton de Saint-Sauveur le Vicomte, se rend à Denneville, chez M et Mme Legaillard, membres aussi du réseau, pour les prévenir qu'il leur apporterait « un jambon » (c'était le nom de code, pour désigner un aviateur à héberger) le lendemain.

Le militaire est amené par Gaston Picot et M. Coeuret (garagiste de Valognes) chez les époux Legaillard qui consentent à l'héberger et le nourrir. Roger Lye, membre du groupe, lui fournit de fausses pièces d'identité, puis un mois plus tard, le 26 juin 1944, le prend en charge pour rejoindre, passant à travers les dunes, les troupes américaines qui occupent Portbail.

✓ Colomby a été libéré le 17 juin 1944 par la 90^e Div. d'infanterie US. Une stèle commémore les combats, la croix l'Epine, située à 150 mètres au sud du village du même nom.

Une semaine après le Débarquement, le 6 juin 1944 à Utah Beach, le VII^e Corps du General Collins tente d'élargir la tête de pont. Mais plusieurs positions ralentissent l'avance des troupes américaines dans le Cotentin. La batterie de Saint-Marcof est occupée le 12 juin après son évacuation par les artilleurs allemands, le bourg fortifié de Quinéville sur la côte est pris le 14, mais Montebourg verrouille la route de Cherbourg. Le 15 juin le général Collins décide une poussée vers l'ouest pour couper la presqu'île en deux. La 90^e Division d'infanterie, qui avait été retirée du front le 13 juin après des pertes sévères devant Pont-l'Abbé, est relancée à l'attaque. Le 16 juin, elle approche de Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui est prise par les parachutistes de la 82^e Airborne.



Colomby, défendu par des éléments en déroute du Grenadier-Regiment 1057, est atteint par les soldats de la 90^e Div. d'infanterie US à compter du 17 juin 1944. La commune est ainsi libérée ce même jour par le 3^{ème} bataillon du 358th Infantry Regiment commandé par le lieutenant-colonel Jacob W. Bealke. Les Américains prennent position pour la nuit et le lendemain ils reprennent leur progression vers le Nord.

Durant la journée du 20 juin 1944, le village de Colomby est occupé par l'état-major du 79th Infantry commandé par le Major General Ira T. Wyche qui y installe temporairement son poste de commandement.

✓ La communauté de communes du Bocage Valognais s'est créée en décembre 2000. Elle réunissait 11 communes : 9 du canton de Valognes (Valognes, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu-la-Brisette, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Tamerville, Yvetot-Bocage), 1 du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte (Colomby) et 1 du canton de Bricquebec (Sottevast).

Représentant une superficie de 157,35 km² pour une population de 15 519 habitants (recensement 2014).

Le 1^{er} janvier 2014, elle fusionne avec la communauté de communes du canton de Bricquebec pour former la communauté de communes du cœur du Cotentin.

✓ La communauté de communes du cœur du Cotentin s'est ainsi créée en janvier 2014 fédérant les 9 communes du canton de Valognes (Valognes, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu-la-Brisette, Saint-Joseph, Sauxemesnil, Tamerville, Yvetot-Bocage), les 14 communes du canton de Bricquebec y compris Sottevast, plus 1 commune du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Colomby.

S'étendant sur 306.41 km², elle représentait une population de 25 733 habitants (recensement 2011).

Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la Communauté d'agglomération du Cotentin.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin (la CAC), est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes historiques représentant 187 335 habitants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité.

La création d'une commune nouvelle à la dimension de l'ancienne CC du Cœur du Cotentin, ou de l'ancienne CC du Bocage Valognais, ou bien encore de la CC du canton de Bricquebec, ne semble pas avoir été envisagée. Seules six communes du canton de Bricquebec se sont regroupées pour créer la commune nouvelle « Bricquebec en Cotentin ».



Ainsi la commune de Colomby qui se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, ne représente que 0.29% de la population total de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- **Richard de Reviere** (décédé en 1107), seigneur de Néhou et de Vernon, donna le patronage de la moitié de l'église Saint-Georges à la collégiale de Néhou qui fut réunie en 1152 à l'abbaye de Montebourg par Guillaume de Vernon.

Après la mort du Conquérant, le 9 septembre 1087, ses trois fils, Guillaume le Roux, Robert Courteheuse et Henri Beauclerc se sont battus pour la succession sur les trônes ducal de Normandie et royal d'Angleterre. Cette période troublée a vu se confirmer l'alliance d'Henri Beauclerc avec un certain nombre de seigneurs du Cotentin, en particulier Richard de Reviere, qui, lors de l'invasion de 1101, menée par le duc Robert Courteheuse, est l'un des principaux alliés du roi contre son frère.

S'étant attaché au service d'Henri, et quand ce dernier devient roi en 1100, il est largement récompensé par de vastes domaines dans le Devon, le Dorset, le Hampshire et l'île de Wight. Ses domaines seront connus comme les honneurs de Plympton (Devon), Christchurch (Dorset) et Carisbrooke (Île de Wight).

L'île de Wight reste dans la famille à travers les Redvers ou Reviere et Vernons, de 1102 jusqu'au règne d'Edouard 1^{er}, roi d'Angleterre (1272-1307).

A une date inconnue entre 1100 et 1107, Henri donne le patronage de l'abbaye à ce Richard de Reviere en guise de remerciement pour sa fidélité.

Richard de Reviere fonda en 1105 une collégiale de quatre prébendes auprès de son château, de laquelle le curé du lieu fut le premier chanoine. Le second fut chargé de la tenue des écoles, avec le titre de grammairien. L'église paroissiale de Colomby, dédiée sous le vocable de Saint Georges, devint ainsi une annexe de la collégiale, à laquelle le fondateur rattacha en plus les églises de Rauville-la-Place, de Sainte-Colombe, de Golleville en partie, Saint-Georges de Prétot (Saint-Jores) en partie et Saint-Martin de Gonnevillle. La collégiale fut érigée sous le vocable de Notre-Dame.

En 1152, Guillaume de Reviere, fils de Richard, unit la collégiale de Néhou avec tous ses biens et revenus à l'abbaye de Montebourg, et l'abbaye eut ainsi la présentation à la cure de Néhou et à celles des paroisses citées plus haut.

Richard de Reviere meurt en 1107 dans le monastère de Montebourg. Il est inhumé dans l'église abbatiale, où son sarcophage se trouve toujours aujourd'hui. Il porte l'inscription tronquée : *RICE DE REVIERS FV[NDATOR]*.



Tombeau de Richard de Reviere (abbaye de Montebourg)

- **Marie Madeleine Julien de la Hunaudière** (1619-1680), née dans une grande famille à Colomby et morte dans son couvent en odeur de sainteté, fonda en 1644 la communauté des Augustines hospitalières de Bayeux.

Les hospitalières Augustines font remonter leur fondation au XII^e siècle mais leur institut de Sœurs Hospitalières de la Miséricorde de Jésus ne sera fondé à Dieppe en Normandie qu'au commencement du XVII^e siècle et ce n'est que plus tard qu'il recevra sa forme régulière et définitive. Les premières constitutions basées sur la règle de Saint Augustin, d'où le nom d'Augustine qui les caractérise, ont été approuvées par l'Archevêque de Rouen en 1629 et reconnues par le Pape Alexandre VII en 1665.

Le vicaire général du diocèse de Bayeux et chanoine de Bernesq, Michel Rocher, fait appel à une ancienne Ursuline de Bayeux, Marie Madeleine. Elle signe en 1641 l'acte de fondation du monastère puis fait son noviciat à Dieppe. Devenue Sœur Madeleine de St Augustin, elle s'installe à Bayeux le 12 mai 1644 avec quatre autres religieuses. Elle sera très vite élue supérieure de la communauté de Bayeux jusqu'à sa mort en 1680.



Elle y accueillit sa cousine, de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Catherine Symon de Longpré (1632-1668), la « Bienheureuse Catherine de Saint-Augustin » béatifiée en 1989. Elle entra au monastère des Hospitalières de Bayeux à l'âge de 12 ans ½ et prit l'habit religieux le 24 octobre 1646.

Au cours de l'été 1944, les religieuses Augustines ont joué un rôle très important dans l'accueil et la prise en charges des blessés, Bayeux étant devenue « ville-hôpital ».

Lors de fouilles archéologiques dans le « jardin des Augustines » à Bayeux, le cimetière des sœurs Augustines Hospitalières, a été mis à jour en particulier l'imposant monument funéraire, composé d'un tombeau en pierre calcaire en forme de sarcophage et d'un calvaire marquant l'emplacement de la tombe de la fondatrice de la communauté.

- **Jean-Baptiste Barbou de Querqueville** (décédé en 1794), seigneur de Colomby, serait mort de frayeur à l'annonce de sa comparution devant le tribunal révolutionnaire.

Jean Baptiste Pierre Augustin Barbou de Querqueville était aussi seigneur de Querqueville, d'Urville, de Morville, de Réthoville, de Magneville et de Colleville, baron de l'Angle de Néhou, châtelain de Magneville, de Nacqueville et de Querqueville, propriétaire de la Mahérie de 1774 à 1794. Après sa mort c'est sa sœur, Marie Charlotte Pétronille Augustine Barbou de Querqueville qui hérita de tous ses biens.

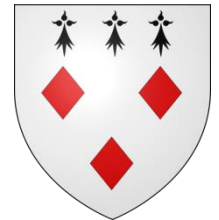
Il fut sous la garde noble du Roi jusqu'en 1774.

Son père Jacques Barbou (fils de Jacques Barbou et de Gabrielle Basan, descendant des Basan de Flamanville) entreprit la construction du château de Querqueville. Jean Baptiste le fit démolir pour le reconstruire un peu plus bas, la façade tournée vers la mer. La Révolution l'empêcha de mener à bien son projet, mais il avait déjà fait bâtir les remises, les écuries et construit les terrasses de droite et de gauche en allant au château. Le château appartiendra plus tard par succession aux Lefèvre de la Grimmonnière.



Le château de Querqueville

- **Famille Le Capon**, furent les seigneurs du Breuil. C'est aux armoiries de cette famille, aujourd'hui éteinte, qu'a été emprunté le blason de la commune de Colomby « *D'argent aux trois losanges de gueules surmontés de trois mouchetures d'hermine de sable rangées en chef* ».



Jean Le Capon, seigneur du Breuil, patron de Colomby, fut anobli en 1580. Son fils François se maria deux fois et sa petite fille quatre fois (avec Nicolas, sieur de de Mauny de Loucelles, sgr de Rouxville ; Jean, sieur de Réthoville de Pierrepont, sgr de Réthoville ; Jean Chappey ; Guillaume du Vivier)

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. 24 noms apparaissent sur le monument aux morts : Paul **Anne** (1890-1915) ; Henri **Bellin** (1886-1914) ; Auguste **Bigot** (1875-1917) ; Charles **Boitard** (1885-1916) ; Eugène **Catherine** (1887-1917) ; Pierre **Deschateaux** (1885-1915) ; Eugène **Favray** (1887-1917) ; Paul **Hébert** (1888-1914) ; **Albert James** (1880-1914) ; Pierre **Jean** (1877-1918) ; Emile **Laisney** (1887-1914) ; Stéphane **Launey** (1896-1918) ; Louis **Leblond** (?) ; Albert **Lebrun** (1893-1915) ; Ernest **Leconte** (1895-1917) ; Jules **Lelièvre** (1880-1917) ; Charles **Letourneur** (1881-1914) ; **Fernand Marie** (1894-1915) ; Jules **Marie** (1892-1914) ; Alexandre **Morin** (1877-1918) ; Louis **Osmond** (1883-1916) ; Auguste **Piard** (1882-1916) ; Louis **Pouthas** (1898-1918) ; **Jean Rolland** (1887-1914).



Le monument aux morts de Colomby est un obélisque sur socle portant croix latine.

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (10/24) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de la commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Un soldat est tombé au champ d'honneur au Levant en 1920 : Paul **Anquetil** (1898-1920). En 1919 il est désigné pour partir en Syrie-Cilicie rejoindre l'Armée du Levant au sein de la 156^e D.I. Il y meurt des suites de maladie contractée en service.

La campagne de Cilicie (Petite Arménie) est une série de conflits entre les Forces coloniales françaises, alliées à la Légion arménienne (la Légion d'Orient), et les forces turques, de 12/1918 à 10/1921. Ces conflits s'inscrivent dans le cadre de la guerre d'indépendance turque.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les soldats morts pour la France sont au nombre de 2 : Bernard **Daragon** (1911-1940) et Ernest **Lemarié** (1907-1940).

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

- **Eglise Saint-Georges (XIII^e-XIV^e-XIX^e)**

L'église paroissiale de Colomby, classée MH, offre un beau modèle, le plus soigné et le plus complet, de l'architecture en ogive du XIII^e siècle. Le chœur, la partie la plus ancienne, et la nef sont voûtés en pierre, avec arceaux retombant sur des colonnes à chapiteaux fleurons.

D'après Charles de Gerville (1769-1853), historien naturaliste et archéologue, cette église est un modèle de l'architecture à lancette du temps de Philippe-Auguste, roi de France (1180-1223).





Elle n'a subi aucune réparation qui ait altéré le style de son origine. Elle est de plan rectangulaire, sans transept ni bas-côtés.

Les voûtes sont sur croisées d'ogives. La retombée des ogives se fait sur des colonnes à chapiteaux, ornés de pommes de pin et de fleurs du pays.

Le Chœur est la partie la plus ancienne et porte les marques de l'architecture du XIII^e siècle. La nef est élevée postérieurement mais avec la préoccupation très nette de reproduire les dispositions du chœur.

Le chœur et la nef comptent chacun quatre travées. Entre les deux une travée intermédiaire supporte le clocher. Un lierre longitudinal court d'un bout à l'autre de l'église au sommet des voûtes. C'est une reproduction de ce qui existe dans la cathédrale de Coutances. "On s'est inspiré de la grande église".

Les fenêtres à lancette, très élevées, sont garnies de colonnettes ; celles du chevet sont divisées en deux par un meneau que surmonte une rosace polylobée.

Le porche, ajouté au XV^e siècle précède l'ensemble à l'ouest. Cette façade est ajourée de trois lancettes, et le chevet d'une grande baie. Deux portails latéraux s'ouvrent au sud, l'un sur la nef, l'autre sur le chœur. Les fenêtres sont toutes encadrées, à l'extérieur, par des colonnettes à chapiteaux et un tore. Des contreforts amortis en glacis, marquent à l'extérieur la séparation des travées.



L'église de Colomby a complètement été restaurée à la fin du XIX^e



La tour est surmontée d'une flèche avec galerie et clochetons aux angles.

La flèche très élégante repose sur une voûte, artifice très hardi de construction. Le corps est carré, percé sur chaque face de deux baies en tiers-point dont la double archivoltte retombe sur de minces colonnettes surmontées de chapiteaux. La galerie d'un dessin original se compose de deux rangs d'ouvertures superposées.

Les clochetons d'angles reproduisent le dessin de la flèche : celle-ci est octogonale. Aux arêtes soulignées par un boudin, les pans sont pleins, non ajourés.

La hauteur des fenêtres et la finesse des colonnes produisent une étonnante impression de légèreté. Il est même impossible de deviner l'existence de la tour, tant les piliers qui la supportent sont légers.

Plusieurs pièces du mobilier sont intéressantes : l'aigle-lutrin (XVIII^e) enserrant le globe entouré du serpent ; une statue représentant la Vierge assise (XIV^e), ce qui est assez rare dans la région ; les boiseries du chœur qui sont de style Louis XV ; un christ à la colonne est (fin du XV^e) ; la chaire à prêcher et stalles (XVIII^e) ; le bas-relief Ange présentant un écu (XVII^e), la verrière le martyr de Saint-Georges (XIX^e), croix et hampe (XVIII^e).

La croix et hampe de procession, la poutre de gloire avec le christ en croix, le bas-relief, le chasublier, le lustre, les stalles, la statue de la Vierge à l'Enfant, la chaire à prêcher et la verrière représentant le martyr de saint Georges sont classés MH conservé dans cette église.





Sous le vocable de Saint-Georges, elle comprenait au XIII^e siècle deux portions et deux cures. L'abbaye de Montebourg avait le patronage d'une des portions et percevait deux gerbes de la dîme. La deuxième portion avait pour patron le seigneur de la paroisse et le curé en était le seul décimateur. Au XIV^e siècle, le patronage de la grande portion était passé à l'évêque de Coutances.

Qui était Saint Georges : Originaire de Cappadoce (actuelle Turquie), il est officier de l'armée romaine. Il reproche à l'empereur Dioclétien de persécuter les chrétiens. Il est arrêté à Nicomédie et subit le martyre le 23 Avril 303 (ou en 250). De nombreux miracles émaillent sa légende.

Son culte en Normandie débute dès le VIII^e siècle. Il est fêté le 23 Avril. Il est le plus souvent représenté en chevalier, à cheval et terrasant le dragon. Patron de l'Angleterre, du portail des militaires et des armuriers.

• Le presbytère (XVIII^e)

Cet ancien presbytère est une construction harmonieuse et symétrique du XVIII^e siècle, en pierre de taille.

L'entrée donnant sur la cour se compose d'un magnifique portail en demi-lune avec piliers et pots à feu. A l'intérieur de la cour, des communs et un charmant puits coiffé de pierre.



Le presbytère a été reconverti en mairie

Les grilles du fond de la cour, également du XVIII^e siècle, sans soudure, assemblées uniquement par tenons et mortaises, sont assez remarquables. Sa restauration fut entreprise en 1999 par la commune afin de la reconvertir en mairie.

Pour sa restauration, la commune s'est vue primée au concours national des municipalités organisé par la SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France).

Cette belle demeure est inscrite MH (les façades et toitures des communes et du petit logis, le puits, les murs de clôture, les portails de la cour, et les grilles du jardin).

• Manoir du Breuil (XVI^e)

Le manoir du Breuil (au Moyen Âge, "Breuil" signifiait un enclos boisé ou non où le gibier était parqué), est une belle demeure, avec tour d'escalier émergeant du toit à l'intersection de ses deux corps de bâtiment en équerre, surmontée d'une toiture polygonale et à son sommet un colombier.

Un peu partout des meurtrières, en place ou obturées.

A l'extrémité du logis, une grosse tour cylindrique, avec colombier sous le toit, une meurtrière à fente et œilleton au rez-de-chaussée. On aperçoit également une sorte de latrine en encorbellement.

Les deux piliers de l'entrée, surmontés de pots à feu et cantonnés de deux ailerons discrets, datent probablement du XVIII^e siècle.



Vieille carte postale des années 1930



La petite tour le long de la route



Vue aérienne du Breuil

En bordure de la route, une petite tour cylindrique avec toiture en schiste, et linteau mouluré portant deux écus, est accolée à un petit bâtiment qui pourrait être l'ancienne boulangerie. Au XVIII^e siècle le manoir du Breuil appartenait à la famille " de Touffreville", également propriétaire de l'Hôtel de Touffreville à Valognes que Charles Simon (1708-1799), issu d'une famille anoblie à Rauville-la-Bigot, écuyer, sieur de Trouffeville et du Breuil, procureur des Eaux et Forêts de Valognes, avait acquis en août 1755. Au nombre des huit enfants de Charles Simon de Touffreville avec son épouse Marguerite Gabrielle de Belleville, figurent notamment Eulalie Françoise et Charlotte-Françoise, qui serviront de modèles à Barbey d'Aurevilly pour les demoiselles de Touffedelys de son roman "Le chevalier des Touches".



Au XIX^e siècle, le Breuil appartenait à la famille Vrac-Deschamps qui avait comme fermiers, à la fin du XIX^e siècle, la famille Lequertier. Finalement, M et Mme Raymond Lequertier acheta la propriété en 1980.

- **Manoir du Cul de Fer (XVI^e)**

Ce petit manoir, situé au hameau des Perques, se caractérise par sa chambre de veille qui domine la vallée du Merderet. On l'appelle aussi le « manoir des Perques ».

Cette chambre haute bâtie en tour carrée est accessible par un escalier en échaugette surplombant la cour.

En contrebas du hameau des Perques coule le Merderet qu'enjambent deux vieux ponts de pierre dans un cadre bucolique et romantique.

Ils menaient au moulin les piétons et ânes bâtés chargés de farine ; *dans ces vallées soumises aux crues et au flux qui faisaient du Cotentin presque une île, les traversées se limitaient à des gués, parfois pavés, voire au mieux à des chaussées et à des ponts que remplaçaient, au gré des saisons ou destructions, des bacs. Elles s'effectuaient toujours au profit de passeurs ou autorités qui y exerçaient un droit de péage.*

Au débouché des chemins gardés par le manoir « des Perques » l'implantation d'un moulin sur un flôt explique peut-être la présence d'arches muletières. Protégées de becs et équipées de vannes, elles semblent surtout adaptées à l'activité et aux allées et venues des convois de « cache-pouque »...



- **Château de Bricquehoulle (XVII^e-XVIII^e)**

Le château de Bricquehoulle est une ancienne seigneurie. Les bâtiments forment un ensemble en U autour de la cour carrée. A l'entrée, un important colombier⁽¹⁾ carré surmonté d'un toit avec de beaux épis à faitage, à quatre pans surbaissés et ornés de frontons triangulaires avec œil de bœuf, le tout souligné d'une frise en arc avec dessins.

Une porte d'accès avec accolade à angles aigus à l'étage présente un arc de décharge en plein cintre formé de l'alternance de pierres de calcaire et de carreaux de terre cuite.

La maison manable⁽²⁾ est une grande demeure à façade



du XVIII^e, avec légère avancée centrale, surmontée du fronton triangulaire classique.

La charreterie présente trois arches sur puissants piliers ronds.

Cette seigneurie avait sa chapelle dédiée à Sainte-Anne, aujourd'hui ruinée, voire même complètement disparue.

Par le mariage, le 6 août 1660, d'Hervé Simon avec Elisabeth Pigache, fille de Charles Pigache, sieur de Gonnevillie à Néhou et de Hautmanoir (Fierville), Bricquehoulle passa ainsi dans la famille Simon. Leur deuxième fils, Jean Louis Simon (1664-1737) était seigneur de Bricquehoulle.

A son décès, sans postérité, en héritèrent, son frère Charles Simon (1660-1752), sieur de Clermont (Clairmont) en 1726, d'Arqueville, procureur du Roi aux Eaux et Forêts du bailliage du Cotentin, puis le fils de ce dernier, Hervé-Josept-Simon (1700-1747), Chevalier, sieur d'Arqueville. Il était marié avec Clémence Bollioud (1702-1742). Tous deux décédèrent relativement jeunes, lui à 47 ans et elle à 40 ans.

Leur fils, Charles Clément Simon (1727- 1812), écuyer, seigneur d'Acqueville, de Bricquehoulle et Colomby, en hérita. Au décès de son épouse, Charlotte Elisabeth Gabrielle Danjou de Bricqueville (1739-1786), il se fit ordonner prêtre, à la veille de la Révolution. Il resta dans son manoir et disait, chaque jour, la messe dans sa chapelle. Il ne s'exila pas mais se cacha ici et là, à Colomby et à Urville, tout en assurant un culte clandestin. Il mourut dans sa demeure le 2 mars 1812.

Sa fille, Charlotte-Clémence-Elisabeth Simon (1760-1819), épouse de Jean-Antoine-Olivier de Léonard, sieur de Rampan, en hérita à son tour. Leur fille, Esther-Marie-Françoise Léonard (1742-1817), porta Bricquehoulle dans la famille Dursus de Carmanville, par son mariage, le 17 juillet 1813, avec Jacques-Félix Dursus de Carmanville. Puis ensuite dans la famille le Pelley de la Houssairie, par le mariage d'Augustine-Françoise-Clémence Dursus avec Alfred-Henri-Marie-Antoine Le pelley de la Houssairie (1806-1877), qui fut maire de Colomby de 1852 à 1869.

Bricquehoulle appartient ensuite à la famille Davarend puis à la famille Desmares qui l'a acquis en 1896 et qui engagea en 1946 des travaux de restauration.

Aujourd'hui, il appartient à la famille Le Boulanger, à priori descendante de la famille Desmares.

• Manoir de la Baronnie (XVI^e)

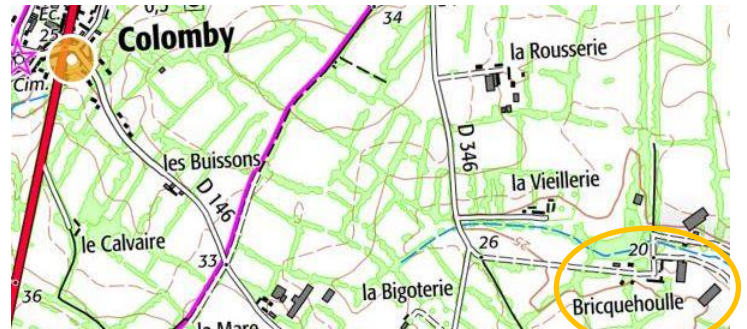
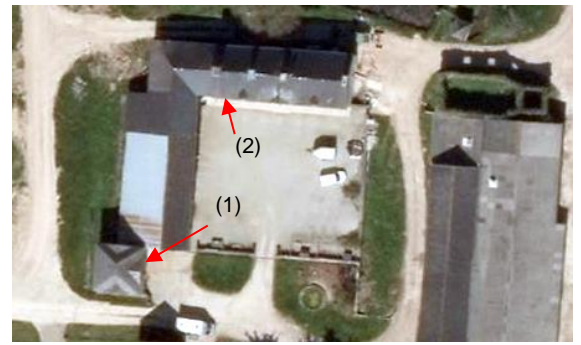
Cette maison forte de la Baronnie se situe sur la route de Morville à l'emplacement d'un ancien château. Ce manoir est construit en pierres d'Yvetot, avec linteaux en accolade et blasons. Il date de la première moitié du XVI^e, et subira au cours des siècles diverses modifications.

Deux tours cylindriques sont flanquées au sud, dont l'une reçoit un escalier à vis menant aux chambres des différents étages, et l'autre contient plusieurs petites pièces superposées avec au sommet un colombier.

L'actuelle demeure fut prolongée au XVIII^e siècle, en même temps, probablement, que la tranche formant le L des bâtiments, et démolie ... ce devait être le logis seigneurial, puisque la tour escalier desservait jadis ses deux parties et se trouvait à leur angle intérieur.

Sa façade composite atteste différentes campagnes de construction ; au rez-de-chaussée une porte a été transformée en fenêtre, une fenêtre à meneaux transformée en porte, une petite ouverture carrée agrandie par le bas.

Cette ferme possède toutes les caractéristiques d'un manoir avec maison d'habitation, ses communs, sa boulangerie, et autres dépendances.



La Baronnie fut le siège des barons d'Ouessey jusqu'à la fin du XVI^e siècle. C'est pourquoi, parfois, elle est appelée « Baronnie d'Ouessey ». Après les d'Ouessey, vinrent les Durevie de Sotteville qui en furent propriétaires pendant un siècle.

A son décès en 1678, Jean Durevie, sgr de Sotteville, baron d'Ouessey et de Colomby, laissa quatre enfants. Ces quatre enfants, un fils et trois filles, étaient mineurs. Ils eurent pour tuteur Robert Durevy, écuyer, curé de Bricquebec, ancien doyen des Pieux et sieur de Saint Michel. Son fils François mourut jeune (1685). Les trois filles étaient Jeanne, Magdelaine et Anne Françoise Durevy. Les deux premières se firent religieuses aux Bénédictines de Valognes, où elles avaient été élevées. Une notice, conservée dans les archives de cette communauté, fait connaître que Jeanne et Magdelaine refusèrent de se marier pour être religieuses et que Jeanne mourut à l'âge de 78 ans, après soixante et un an de profession, durant lesquels elle donna l'exemple de toutes les vertus et fut presque constamment prieure, maîtresse des novices et dépositaire.

Anne Françoise Durevy est devenue par la mort de son frère et l'entrée en religion de ses deux sœurs, héritière de tous les biens de son père. Elle épousa Guillaume de Beudrap, écuyer, sieur de la Prunerie. Ainsi, son héritage de Colomby et de Sotteville passa dans cette famille de Beudrap.

Rappelons que la seigneurie de Sotteville était d'un quart de fief de haubert. Elle relevait de la Châtellenie d'Olonde. Anne Françoise Durevy possédait également le fief du Buisson qui relevait de la baronnie de Bricquebec. (Le nom de cette famille s'écrit de quatre manières : Durevy, Durevie, Durvie et du Revie. Cette famille passe pour avoir été anoblie de 1518 à 1525).

En 1860, Sophie Desirée de Beudrap (1784-1870), veuve de Charles Joseph Labbey de Druval, était propriétaire de la Baronnie.

Ces dernières années, elle fut la propriété de la famille Langlois. Aujourd'hui, elle est le siège de l'exploitation agricole EARL Quettier-Desplanques.

• Ferme de la Varangerie (XVIII^e)

La Varangerie est une grosse demeure datant de 1789. Mais, les inscriptions en fer forgé sur la façade - A.N.N.O.1773 - indiqueraient que cette demeure daterait de 1773.

Cette propriété a appartenu à Antoine le Grusley, avoué à Valognes et ami de Barbey d'Aurevilly (1808-1889). L'écrivain cite les dames de la Varangerie dans "Un convive du dîner d'Athée" (« ...Quoique dans la ville, grise d'un crépuscule brumeux d'automne, les réverbères ne fussent pas encore allumés - ni la petite lampe grillagée de la statue de la Vierge, qu'on voyait à la façade de l'hôtel des dames de la Varangerie, et qui n'y est plus à présent... ») et dans les "Mémoranda" (Journal intime 1836-1864).

La Varangerie fut pendant de longues années inhabitée, elle était alors propriété de l'hôpital-hospice de Valognes qui en avait hérité.

En 1983, M et Mme Desplanques l'achetèrent et entreprirent des travaux de rénovation, la sauvant ainsi de la ruine. Elle a retrouvé aujourd'hui son allure d'antan et est toujours la propriété de cette famille.

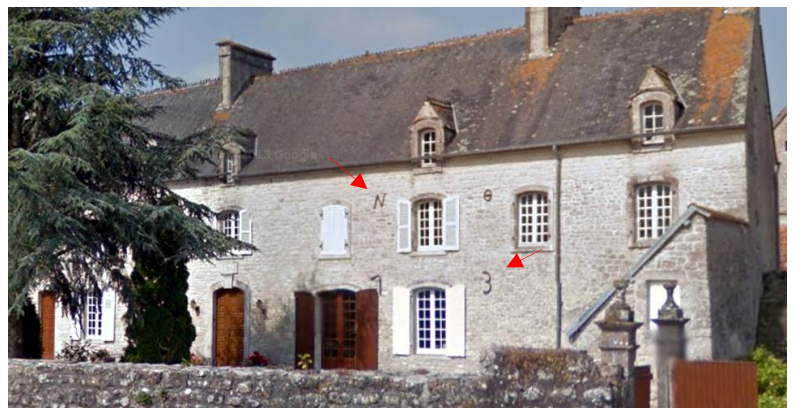
La Varangerie se situe non loin (environ 250m) du bourg de Colomby, le long de la « Chasse des Sœurs » (D146E1).

• La Bertrannerie ou Bertonnerie (XVIII^e)

Ce petit château du XVIII^e siècle fut très probablement la villa de campagne d'un gentilhomme, c'est pourquoi on la qualifie de Gentilhommière.

La façade avec légère avancée centrale, est surmontée d'un large fronton triangulaire avec œil de bœuf rond...architecture revenue en usage avec la Renaissance.

A l'entrée, des pilastres à boules de pierre, et un étang en entrant à gauche.





- **La Richemonnerie (XV^e-XVI^e)**

La Richemonnerie est une grosse maison rectangulaire à deux étages avec une porte cintrée au milieu et légèrement engagée dans une mince tour cylindrique d'escalier. Cette porte, en haut de plusieurs marches avec un montoir permettant aux dames de monter à cheval sans difficultés, est curieusement défendue d'abord, par deux meurtrières carrées latérales, puis dans le pan coupé de la tour qui surplombe légèrement une autre meurtrière plongeante.



Cette tour est à demi engagée et sa courbe se retrouve à l'intérieur du bâtiment. Sur la façade des fenêtres à meneaux.

Cette maison se situe à moins de 700m à vol d'oiseau nord-est du bourg de Colomby.

Les propriétaires actuels M. et Mme Pierre Cuppey, qui l'ont restaurée, se sont efforcés de maintenir son aspect initial.

- **La Conseillère (XVIII^e)**

La Conseillère est une de ces belles fermes en pierres de Valognes.

Propriété privée on ne peut que l'apercevoir au bout de la longue avenue.

A l'entrée, deux pilastres à

boules de pierre, et une petite entrée avec dalle en pierre placée verticalement, obligeant l'éventuel visiteur à l'enjamber.



- **La Hanodière ou Hennodière (XVI^e-XIX^e)**

Ce manoir se transmet dans la famille Hennot de père en fils jusqu'au XVII^e siècle d'où son nom Hennodière.

Jadis, il était entouré de fossés et existait une chapelle.

Son plus ancien propriétaire connu est Richard de Hennot, chevalier, seigneur du fief de Hennot, de Colomby et de Tocqueville, qui épousa en 1210, demoiselle Laurence de Hiéville. Leurs fils, Richard, Gaultier et Robert de Hennot se partagèrent la succession...

Etienne de Hennot, sieur de la Hennodière, fut l'un des derniers membres de cette famille à posséder la Hennodière. Sa veuve, Diane Blondel, fille de Jean Blondel, lieutenant général en la vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et de Gabrielle Scelle, se remaria, le 14 mars 1647, avec Jacques Eurry, sieur de la Champaigne de Bayeux.

Bien qu'ils se soient séparés de leur fief où ils étaient établis depuis 400 ans, les de Hennot se maintinrent à Colomby jusqu'au XVII^e siècle, mais déclarés « *pauvre* » (Jean et Guillaume)... Quant à la famille Blondel, elle possédait des terres à Catteville, Aureville et Neuville-en-Beaumont et exerçait des offices judiciaires auprès de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte. En 1640, Jean Blondel figure dans le Rôle de la noblesse du grand bailliage de Cotentin. Qualifié *sieur de Catteville*, il est alors tenu aussi pour « *pauvre* ».



La propriété se situe à environ 600m au sud du bourg de Colomby. Demeurent les vestiges de pilastres à l'entrée de l'avenue transformée en chemin bitumé.

La famille Julien, dont une branche possédait le fief de Bricquehoulle à Colomby, était propriétaires du manoir pendant la première partie du XVII^e jusqu'à la Révolution. La Hennodière devint ensuite la propriété de la famille Jourdan de Launay, et ce au moins pendant deux générations : René Jourdan de Launay (1673-1749), écuyer, seigneur de Launay, de la Bretonnière, de la Hennodière, du Mesnil et de la Motte, était Gouverneur de la Bastille. Son fils, Bernardin René (1740-1789) dit « Le Marquis de Launay, fut également Gouverneur de la Bastille de 1776 au 14 juillet 1789, et sera décapité en défendant la Bastille.

En 1778, il avait vendu ses terres de la Hennodière, ainsi que la Bretonnière et du Mesnil, situées à Golleville, à Charles Adolphe de Mauconvent (1743-1829), chevalier, marquis de Sainte-Suzanne, seigneur du Parc à Saint-Lô-d'Ourville, colonel en 1774, maître de camp de dragons en 1798, chevalier de Saint-Louis.

Aujourd'hui, le manoir est le siège de l'exploitation « EARL de la Hanodière » de la famille Quettier.

• La Bijude (XVI^e-XVIII^e-XIX^e)

Ce corps de ferme présente un bel ensemble, dont la partie logis daterait du XVI^e siècle, et les dépendances du XVIII^e et XIX^e.

Cet ensemble a subi au fil des années des transformations et restaurations. Cependant, on remarque encore les deux voutes en plein cintre de la charretterie, la fenêtre à meneaux sur la façade du logis.

Sur le linteau de la porte d'entrée on devine 127, numéro peint ou gravé par les allemands pendant l'occupation, selon M. Maurice Desplanques, propriétaire.

Ce puits a sa petite histoire : comme dans beaucoup de fermes, autrefois, la fumièrre se trouvait en plein milieu de la cour, et ici tout près du puits. L'on trouvait son eau pas fameuse, évidemment !

Le puits fut vidangé et nettoyé, mais l'eau ne remonta pas comme si la source était tarie, probablement colmatée par les résidus de l'ancienne fumièrre ! Un autre puits a été creusé derrière la maison, la nappe phréatique est bien toujours là !



La Bijude est très loin d'être une cabane rudimentaire !



Moulins à eau

• Histoire des moulins à eau

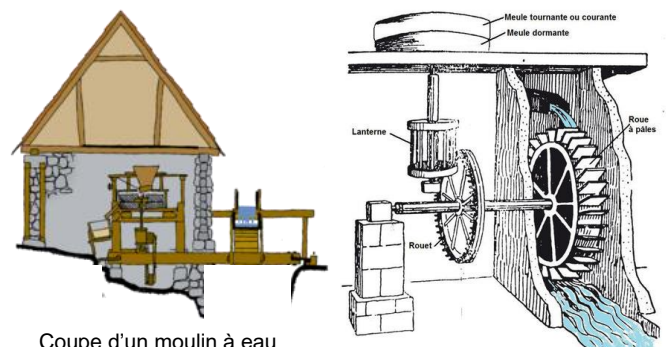
Témoins souvent oubliés d'usages révolus, les moulins qui constellaient les cartes anciennes du Cotentin ont, jusqu'après leur abandon et celui de leur voirie ou de leurs biefs, durablement marqué les paysages. Isolés en fond de vallon, moulins à eau puis minoteries ont rendu méconnaissable le cours initial des rivières jusque dans les estuaires où la topographie façonnée par les moulins à marée n'est plus lisible.

L'histoire des moulins commence par la recherche de moyen mécanique pour moulinde les céréales de l'antiquité à l'industrialisation. Parmi les plus anciens, la meule dormante plane sur laquelle on écrasait le grain à l'aide d'une molette, apparue vers 10000 av. J.C. en Palestine, et vers 6000 av. J.C. en France. Puis le moulin à mouvement rotatif – meule inférieure fixe (dormante) et une meule supérieure qui tournait – est apparu juste avant l'arrivée des Romains, au II^e siècle av. J.C. et évoluera au fil des siècles.

Ce n'est qu'au IV^e siècle aussi que les moulins à eau et à vent sont apparus en Europe. Il a fallu attendre le IX^e siècle pour que les seigneurs et le clergé construisent les premiers moulins à fours "Banoux" : nom issu de la taxe dont était redevable chaque meunier exerçant. En effet, le seigneur exerçant sur les terres et sur les hommes un pouvoir de contrôle et juridiction, exerçant son pouvoir sur le pays, il va faire entrer les rivières sous son autorité. Ainsi, il fait installer le droit du seigneur sur la rivière qui coule en son fief et impose aux habitants de la seigneurie de venir moulinde leurs grains

en contre partie du paiement d'une taxe. C'est le ban du moulin.

Au sein du village, le moulin est aussi important que l'église, au point d'être baptisé par des historiens « église inversée ». Il représente, la liberté, on y va librement, et la mouture n'en est pas l'unique raison, on y parle, on y rit, on y chante. Tandis que le lavoir est le lieu des femmes, le cabaret celui des hommes, le moulin est mixte, c'est une occasion de sortie, de rencontres, de conversations agréables, utiles ou futiles. On y discute de tout, du temps, des affaires familiales, on négocie des transactions, on y organise des rencontres, eh oui, en vue de



Coupe d'un moulin à eau



mariages, ou bien des rendez-vous galants.

Le meunier est l'homme clé du village (pas de meunier, pas de farine), à la charnière entre les villageois paysans et seigneur auquel il paie la rente. Mais, le mode de règlement en nature, droit de poignées (dix-septième boisseau à reverser au seigneur après avoir mis de côté l'émouture, part qui lui revient) contribue à créer la suspicion envers le meunier qui règne en maître sur son moulin, les trompant tous les deux.

La mauvaise réputation du meunier, tout puissant et parfois voleur donc, s'ajoute celle de meunier séducteur, libertin, un coq de village coureur de jupons, celle aussi du mari malheureux !

A la Révolution, moulins et terres confisqués sont vendus

comme bien national. Après environ sept siècles de fermage, les meuniers en place alors fermiers de leurs seigneurs, ont l'opportunité de devenir propriétaires de l'outil de travail qui leur avait été confié.

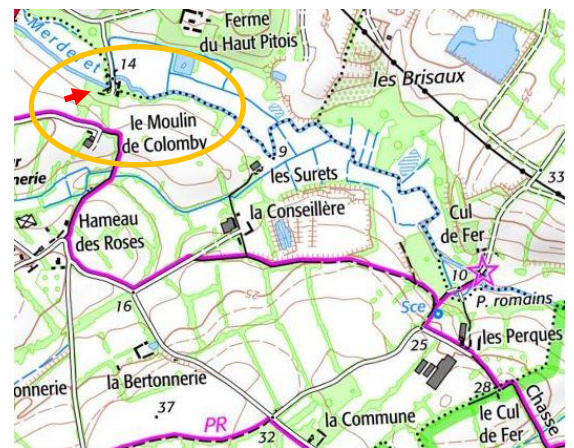
Plus de 800 moulins ont œuvré en Cotentin et, à la faveur d'un réseau hydrographique parmi les plus denses de l'Ouest, alimenté par des précipitations régulières et abondantes, plus des trois quarts étaient mus par la force hydraulique.

Jadis, la commune de Négreville comptait 12 moulins, bénéficiant des ressources hydrauliques offertes par la Gloire, la Rille, la Douve et le ruisseau du Pont-Durand. (moulin de la ville, moulin de Darnetal, moulin du Planchon....)

• Le Moulin de Colomby

Le moulin de Colomby qui cessa son activité en 1913 existait déjà sur le Merderet en 1366.

Il dépendait alors de la seigneurie de Néhou.



Comme l'indique la flèche, la roue à aubes se trouvait à cet endroit. On voit sur le mur les traces du trou (rebouché) de l'arbre de la roue. Le bief amenant l'eau du Merderet passait juste en dessous du pont de grosses pierres.

• Le Moulin du lieu-dit « La Perruque »

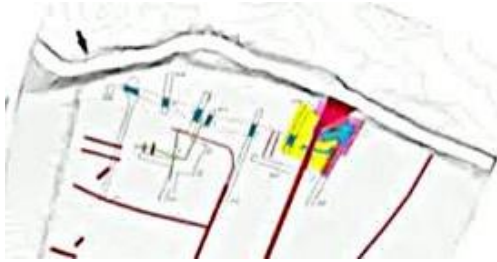
L'extension de la sablière de Colomby a nécessité, en 2009, un diagnostic archéologique de parcelles situées en bordure de la rivière du Merderet, formant à cet endroit séparation avec la commune de Lieusaint.

Les fouilles ont permis de découvrir à La perruque un moulin hydraulique de 1001-1002. Les vestiges y étaient très bien préservés. Un grand nombre de pièces ont ainsi été trouvées, notamment une grande roue à aubes de 2.50 m de diamètre et un atelier entièrement édifiés en bois.

Parmi les moulins hydrauliques ruraux à roue verticale datés du premier Moyen Âge, ce moulin appartient à la catégorie des grands modèles de plus de 50 m² établis sur de puissants radiers de chêne. Comparable d'un point de vue de la conception architecturale et mécanique aux moulins de la fin du XII^e- début XIII^e siècle trouvés de part et d'autre de La Manche, comme celui de Pennedepie (Calvados), ou celui de Greenwich Wharf découvert à Londres au bord de la Tamise...

Comme l'explique Vincent Bernard, archéologue responsable des fouilles, dans son exposé, « si une phase de restauration permet d'estimer son démantèlement et son abandon dans les premières années du XII^e siècle, sa fondation quant à elle est datée par dendrochronologie de 1001/02 (méthode scientifique permettant en particulier d'obtenir des datations de pièces de bois...), pour une durée d'utilisation avoisinant donc un siècle. Si cette

apparente brièveté contraste quelque peu avec la robustesse des structures, ni son implantation ni son arrêt brutal ne sont dus au hasard. Implanté dans une courbe du Merderet qui marque la limite entre deux seigneuries pré-ducales, le bief, creusé sur 150 m de long et 7 m de large en moyenne, atteint une profondeur de 2 à 3 m. Son emplacement de même que la monumentalité de l'ouvrage manifeste clairement l'autorité de son propriétaire... »



La campagne de fouilles de l'été 2011 fut menée pour préciser le contexte paléo-environnemental autour de ce moulin. Les vestiges ainsi trouvés, après avoir été traités pour en assurer une conservation de longue durée, ont, semble-t-il, intégré l'un des musées de Saint-Lô.

• **Moulin du « Cul-de-Fer » et les petits ponts romains**

Dans un site bucolique, au lieu-dit « Le Cul-de-Fer », le long du Merderet sur la frontière avec Flottemanville, trois petits ponts prétendus romains ou médiévaux menaient au moulin lin piétons et ânes bâtés de farine.

L'implantation de cet ancien moulin (à droite sur la photo) explique sans doute la présence d'arches muletières.

Les arches muletières protégées de becs et équipées de vannes, étaient adaptées à l'activité et aux allées et venues des convois du cache-pouque (garçon meunier).



Ces ponts permettaient le franchissement de ces marais pour le flot des piétons et des cavaliers d'antan, traversées qui s'effectuaient au profit de passeurs ou d'autorités qui y exerçaient un droit de péage... chemins gardés par le manoir des Perques, appelé aussi « manoir du Cul de fer » que l'on aperçoit un peu plus loin.

Aujourd'hui, point de droit de péage, les randonneurs sont heureux de se retrouver dans ce cadre de verdure ancestral.

La voie romaine 20 (VR20) empruntait ces « ponts romains », pour sa section Alauna-Cosedia (Valognes-Coutances).

Les cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **Le Merderet** est une rivière affluente de la Douve, qui prend sa source près du lieu-dit La Croix de Pierre et du bourg de Tamerville.

Il matérialise la limite communale entre Yvetot-Bocage et Liesaint, puis entre Liesaint et Colomby.

Il a été le théâtre de nombreux combats entre les troupes américaines et allemandes à partir du 6 juin 1944, pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans la nuit, 378 avions C 47 transportant 6400 hommes les ont largué de part et d'autre du Merderet, ayant pour mission de s'emparer de St-Mère-Eglise, La Fièvre, Chef-du-pont et devant établir une *tête de pont* pour préparer le mouvement du 7th Corps Américain en direction de Barneville.



- **Le ruisseau de la Varenerie** (ou Varangerie) prend sa source au lieu-dit Le castelet à la limite de Golleville traverse Colomby sud-ouest / nord-est en passant par le hameau de la Varenerie, pour se jeter dans le Merderet en aval des ponts romains.

- **Le ruisseau du Gravat** (ou Grivot), prend sa source au hameau de Ravan et traverse Colomby, presque

parallèlement au ruisseau de la Varengerie, puis la commune d'Urville où il se jette dans le Merderet au lieu-dit Le Grand-Moulin.

- **Le ruisseau de la Planche Doray** est un tout petit ruisseau qui prend sa source au hameau le Varlesy, lui aussi pratiquement parallèle au ruisseau de la Varengerie, pour se jeter au hameau La Planche Doray, à proximité du manoir de la Baronnerie, au nord de la commune.

Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de la Manche », quatre lavoirs sont repertoriés à Colomby : rue du lavoir, hameaux Ravan, l'Epine et Diguët.



Rue du lavoir



Hameau Ravan



Hameau l'Epine



Hameau Diguët

Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les **croix de chemin et calvaires** se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'**oratoire** constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué... En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

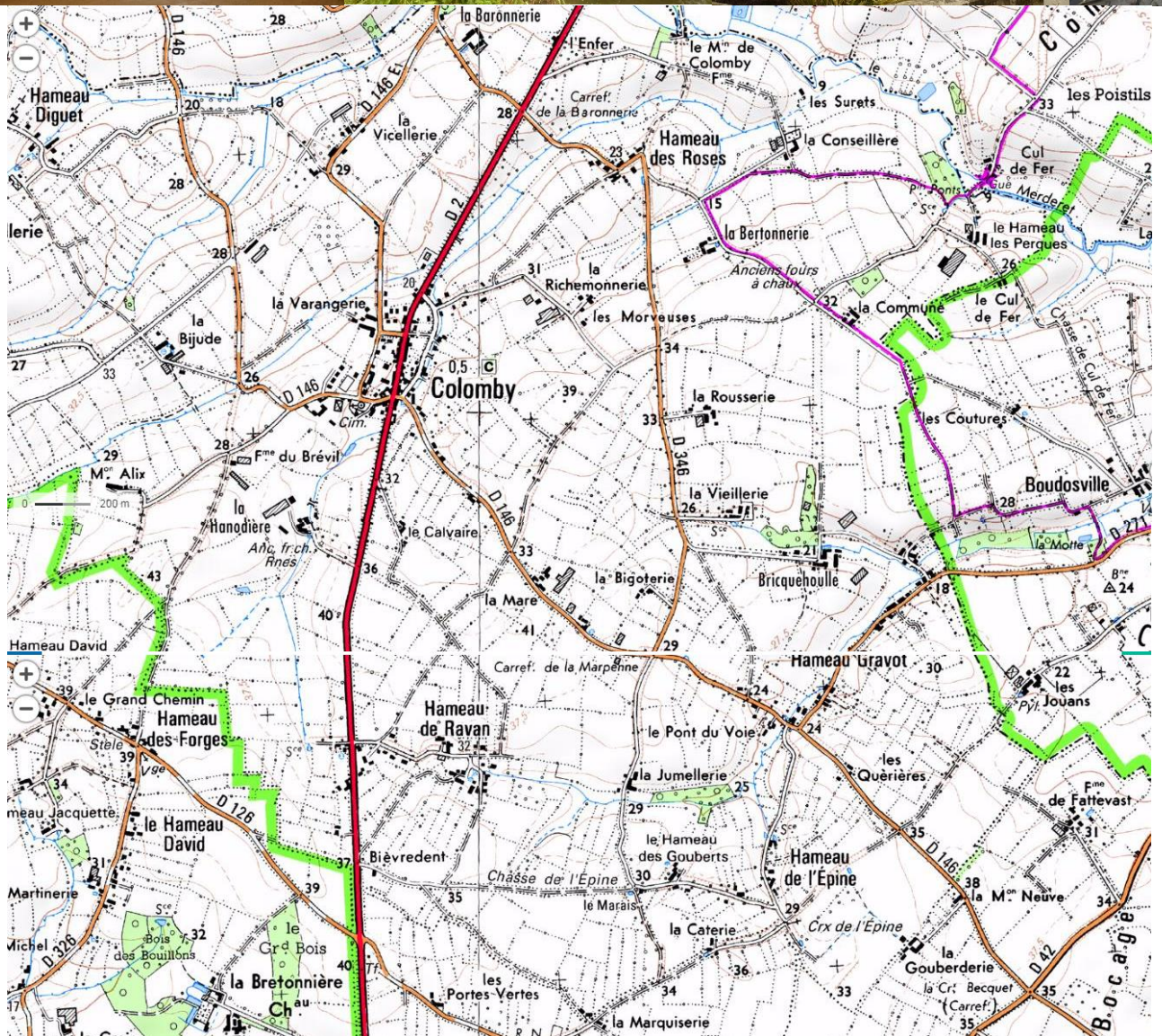


Croix de cimetière



Croix l'Epine

Communes limitrophes & Plans



Randonner à Colomby

- **Les Circuits proposés par l'Office Intercommunal du Cœur du Bocage Valognais.**

Plusieurs circuits sont téléchargeables, notamment ceux sur la commune de Colomby : circuit Barbey d'Auréville, circuit des Petits Ponts (site archéologique du Cul-de-Fer), circuit des Forges (hameau des Forges).

- **Ou tout autre circuit à la discrétion de nos guides.**



Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Archéologie de la France Informations (2013) ; Archéologie de la France Informations (ADLFI)-2013 ; Bayeux-chapelle-des-augustine ; Beaucourday.free ; Calvados.fr ; Canal-U / Archéologie des moulins hydrauliques ; Communauté de communes du Cœur du Cotentin ; Condamnations à mort (1832-1869) ; Découvertes dans le "Jardin des Augustines" à Bayeux ; DRAC Normandie ; Eglises en Manche ; Fondation-résistance ; Gallica.bnf / Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne ; Généanet ; DDay Overlord ; Lavoirs de la Manche ; Notes historiques et archéologiques (le50enligneBIS) ; Office de Tourisme du Bocage Valognais ; Ouest-France ; Patrimoine normand ; Pays de l'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin ; Ville de Querqueville ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier (2014) ; "les moulins du Clos du Cotentin" (2006), de la Revue du patrimoine rural ; "Le Canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte dans l'histoire" de Jacque Lechevalier ; Flyers de l'Office de Tourisme ; ...

Remerciements à : M. Desplanques (La Bijude) ; ...